

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 28 avril 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 206 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORE - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Robert LAGIER - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIE - Joël MANCIEL - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAIN - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Roland POVINELLI - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Roger RUZE - Florian SALAZAR-MARTIN - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Mireille JOUVE - Robert ASSANTE représenté par Laure-Agnès CARADEC - Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine MEMOLI PILA - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Georges MAURY - Jean-Louis BONAN représenté par Bernard DESTROST - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Carine ROGER - Roland DARROUZES représenté par Yves WIGT - Jean-Claude DELAGE représenté par Bruno GILLES - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Nadia DJERROUD BOULAINSEUR représentée par Josette FURACE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Roland GIBERTI - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Bernard MARANDAT représenté par Jeanne MARTI - Danielle MENET représentée par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Richard MIRON représenté par Frédéric BOUSQUET - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Marie MUSTACHIA représentée par Antoine MAGGIO - Jérôme ORGEAS représenté par Patrick GHIGONETTO - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Nathalie PIGAMO représentée par Florence MASSE - Roger PIZOT représenté par Georges CRISTIANI - Véronique PRADEL représentée par Patrick VILORIA - René RAIMONDI représenté par Frédéric VIGOUROUX - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Guy TEISSIER - Marie-France SOURD GULINO représentée par David YTIER - Philippe VERAN représenté par Nicolas ISNARD.

### Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Signé le 28 Avril 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2016

Monsieur Le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**HN 091-222/16/CM**

**■ Aides aux organismes publics - Attribution de subventions exceptionnelles de fonctionnement**

**HN 091-28/04/16 CM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Les axes prioritaires du partenariat avec l'État, engagé depuis 2006, portent sur la valorisation du travail des équipes universitaires et de recherche et des travaux étudiants, dans le cadre de colloques ou manifestations analogues.

Ces manifestations et actions contribuent à accroître la notoriété scientifique et à développer le caractère innovant sur notre territoire. Pour faire face aux frais exceptionnels des organisateurs (organismes publics d'État et d'Enseignement Supérieur et Recherche), la Métropole d'Aix-Marseille Provence, et notamment le Pays d'Aix, apporte une aide financière limitée complémentaire des autres financeurs.

Aussi, il est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions suivantes, hors convention de partenariat, tableau détaillé en annexe avec une incidence financière totale de 70 800 euros, comme suit :

**Au profit d'Aix-Marseille Université :**

- **1 500 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *peuple : théories, discours, présentations* », du 11 au 12 mars 2016, organisé par le CAER, Centre Aixois d'Études Romanes
- **300 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque national sur le thème « *le contentieux en droit pénal social* », le 20 mai 2016, organisé par CDS, Centre de Droit Social
- **1 200 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *patrimoine de l'entreprise* », du 18 au 20 avril 2016, organisé par le CERGAM, Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille
- **300 euros** pour l'aide à l'organisation du 14<sup>ème</sup> séminaire international sur le thème « *marketing des services* », du 30 mai au 3 juin 2016, organisé par le CERGAM, Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille
- **2 000 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque national sur le thème « *alimentation responsable et durable* », du 15 au 16 septembre 2016, organisé par le CERIC, Centre d'Études et de Recherches Internationales Communautaires
- **3 000 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque national sur le thème « *moralités et immoralités des revenus* », du 23 au 24 juin 2016, organisé par le CREEADP, Centre de Recherche, d'Éthique Économique des Affaires et de Déontologie Professionnelle
- **3 000 euros** pour l'aide à l'organisation de la manifestation, ateliers/animations, sur le thème « *le souk des sciences 2016* », le 22 juin 2016, organisé par la délégation de la Diffusion de la Culture Scientifique et Technique

Signé le 28 Avril 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2016

- **1 500 euros** pour l'aide à l'organisation de la journée d'étude nationale sur le thème « *l'œuvre hantée par le concept* », le 18 mai 2016, organisée par l'ED LLA, École Doctorale Langues, Lettres et Arts

- **5 000 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *demain, un monde de drones* », du 25 au 26 mai 2016, organisé par l'IFURTA, Institut de Formation Universitaire et de Recherche en Transport Aérien

- **1 200 euros** pour l'aide à l'organisation de la manifestation internationale, expositions de photographies/animations/conférences sur le thème « *galerie itinérante 2016* », du 21 janvier au 6 décembre 2016, organisées par l'IUP AIC, Institut Universitaire Professionnel Administration des Institutions Culturelles

- **1 000 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque national sur le thème « *radicalisation et espace cyber* », le 20 mai 2016, organisé par le LDPSC, Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

- **1 000 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque national sur le thème « *regards croisés sur l'enfance délinquante* », le 23 septembre 2016, organisé par le LDPSC, Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

- **1 500 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *entre normes et sensibilité : droit et musique* », du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2016, organisé par le LID2MS, Laboratoire Interdisciplinaire en Droit des Médias et des Mutations Sociales

- **3 000 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *cliniques groupales et idéologies* », du 18 au 19 mars 2016, organisé par le LPCLS, Laboratoire de Psychopathologie Clinique, Langage et Subjectivité

#### Au profit du CNRS, délégation Provence-Corse :

- **4 000 euros** pour l'aide à l'organisation du 10<sup>ème</sup> séminaire international sur le thème « *les phytolithes : 20 ans d'une recherche multiforme* », du 12 au 14 septembre 2016, organisé par le CEREGE, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géoscience de l'Environnement

- **11 000 euros** pour l'aide à l'organisation de la manifestation internationale sur le thème « *1<sup>ère</sup> semaine internationale de l'économie 2016* », du 13 au 16 juin 2016, organisée par le GREQAM, Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix-Marseille

- **2 500 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *les métaux précieux en Méditerranée médiévale, explorations, transformations, circulations* », du 6 au 8 octobre 2016, organisé par le LA3M, Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée

#### Au profit du SMA :

- **22 800 euros** pour l'aide à l'organisation des 8<sup>èmes</sup> tables rondes internationales de l'Arbois sur le thème « *des hommes, des découvertes, des civilisations* », du 24 au 25 mars 2016, organisées par le SMA, Syndicat Mixte de l'Arbois

**Au profit de l'IRSTEA :**

- **4 000 euros** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *les feux de forêt et les feux interface* », du 25 au 27 mai 2016, organisé par l'IRSTEA, Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

**Au profit des étudiants récipiendaires** désignés par l'Université d'Aix-Marseille, AMU, Faculté de Droit et de Science Politique, Secteur Droit et Sciences Politiques, année universitaire 2015/2016, prix communautaires hors convention de partenariat, comme suit : **1 000 euros** pour l'attribution de deux prix de 500 euros aux majors de promotion du « *Master 2 droit et fiscalité de l'entreprise* » et du « *Magistère 3 droit, fiscalité et comptabilité* », diplômes classés parmi les dix meilleures formations de leur discipline et organisés par le CEFF, Centre d'Études Fiscales et Financières

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2011-1010 du 24 août 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, regroupant les universités Aix-Marseille I, Aix-Marseille II et Aix-Marseille III ;
- La délibération n° 2004\_A002 du Conseil communautaire de la CPA du 6 février 2004 définissant les principes d'intervention de la CPA en matière d'Enseignement Supérieur et Recherche ;
- La délibération n° 2004\_A200 du Conseil communautaire de la CPA du 16 juillet 2004 précisant la politique et axes communautaires d'intervention relatifs à l'Enseignement Supérieur et Recherche ;
- La délibération n° 2005\_A236 du Conseil communautaire de la CPA du 14 octobre 2005 autorisant la convention de partenariat avec le Rectorat d'Aix-Marseille et la convention signée le 18 janvier 2006 ;
- La délibération n° 2010\_A101 du Conseil communautaire de la CPA du 24 juin 2010 autorisant la convention cadre de partenariat avec l'Université Paul Cézanne et la convention signée le 6 mai 2011 ;
- La lettre de saisine du Président du Conseil de la Métropole ;
- L'avis rendu par le Conseil de Territoire en date du 21 avril 2016.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvé le principe d'un soutien financier exceptionnel aux organismes publics d'État, d'Enseignement Supérieur et Recherche.

**Article 2 :**

Signé le 28 Avril 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2016

Les subventions exceptionnelles pour l'aide à l'organisation de manifestations et actions universitaires au profit des organismes visés via leurs Agences Comptables sont attribuées pour un montant total de 69 800 euros, comme suit :

- 25 500 euros au profit de l'Agence Comptable AMU, Aix-Marseille Université
- 17 500 euros au profit de l'Agence Comptable du CNRS, Délégation Provence-Corse
- 22 800 euros au profit de la Trésorerie d'Aix Municipale et Campagne, Syndicat Mixte de l'Arbois
- 4 000 euros au profit de l'Agence Comptable de l'IRSTEA

### **Article 3 :**

Les prix attribués par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à des étudiants major de promotion de diplômes organisés par le Centre d'Études Fiscales et Financières, CEFF, classés parmi les dix meilleures formations de leur discipline, seront directement alloués au profit des bénéficiaires désignés par Aix-Marseille Université, pour l'année universitaire 2015/2016, comme suit :

- un prix de 500 euros au major de promotion du « *Master 2 droit et fiscalité de l'entreprise* »
- un prix de 500 euros au major de promotion du « *Magistère 3 droit, fiscalité et comptabilité* »

### **Article 4 :**

Les dépenses nécessaires seront prélevées au budget général de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, dans le principe de l'annualité budgétaire, exercice 2016 qui présente les disponibilités nécessaires, comme suit :

69 800 euros, imputation 23-657382 pour les événements et actions précités

1 000 euros, imputation 23-6713 pour les attributions de prix communautaires aux étudiants bénéficiaires susvisés

### **Article 5 :**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer tout document afférant à l'exécution de la présente délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,  
Le Président de la Métropole  
d'Aix-Marseille-Provence  
Maire de Marseille  
Sénateur des Bouches-du-Rhône

Jean-Claude GAUDIN